

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTÉ

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - TEL : (021) 30 78 47/48/49 (LIGNES GROUPÉES) -
FAX : (021) 30 78 70 - N° 5381 JEUDI 13 MAI 2010 - ALGÉRIE 10 DA - FRANCE 1 € - GB 1£ 20 - ISSN 1111-4290

PLUS DE 74 TONNES DE DROGUE SAISIES EN 2009

30 000 toxicomanes traités médicalement

Quelque 30 000 toxicomanes algériens ont été traités au cours de l'année écoulée à travers les différentes wilayas du pays des suites de la dépendance aux drogues comme la cocaïne et la résine de cannabis, avons-nous appris, hier, à Oran, auprès du directeur général de l'Office de lutte contre la drogue et la toxicomanie (OLCDT) dans un point de presse en marge du séminaire régional sur l'application de la loi n° 18-04 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants et des substances psychotropes. Un chiffre qui renseigne sur l'ampleur des saisies de drogue en 2009 qui s'élèvent à 74,634 tonnes de kif traité. Organisé sous l'égide du ministère de la Justice, le séminaire régional regroupe les magistrats, les policiers, les gendarmes ainsi que les médecins dont 10 médecins pénitentiaires de 12 wilayas de l'ouest du pays qui se sont penchés sur les aspects de lutte contre la toxicomanie. Il s'agit du volet de mise en œuvre de la loi 04-18 dans ses différentes expériences visant l'amélioration des connaissances des personnels chargés de l'application des lois. Une lecture faite par le directeur d'études, d'analyses et d'évaluation à l'OLCDT sur l'aspect général du phénomène de la drogue en Algérie permet une première ébauche sur les actions de prévention à mettre à exécution. Outre la présence de 154 médecins spécialistes et psychologues exerçant, l'OLCDT a lancé une formation au profit de 100 médecins appelés à collaborer au niveau des centres de désintoxication. Les structures d'accueil sont composées de 53 centres intermédiaires implantés au niveau de l'ensemble des wilayas. Il est également prévu l'ouverture de 185 cellules d'écoute et d'orientation au sein des centres hospitaliers. Plus de 85% des consommateurs sont âgés de moins de 35 ans avec une prévalence chez les jeunes dont l'âge varie entre 18 et 24 ans. Les femmes ne sont

pas épargnées par le phénomène d'addiction aux stupéfiants. L'absence des statistiques échappe aux spécialistes en la matière qui indiquent toutefois que la consommation des psychotropes est plus répandue chez les filles en milieu universitaire. Les participants ont, par ailleurs, tiré la sonnette d'alarme sur la consommation des drogues dites dures comme la cocaïne, l'héroïne, le crack et l'opium. Sur ce plan, une quantité de 20 kilogrammes de cocaïne a été introduite en Algérie en 2006. Facilement transportable et génératrice de gains substantiels, la commercialisation des drogues dures rapporte beaucoup d'argent. La valeur marchande d'un kilo d'héroïne coûte 17 000 euros, selon Abdelmalek Sayah, directeur général de l'OLCDT. Le marché des drogues dures semble supplanter celui du chanvre indien plus lourd à transporter et à commercialiser, d'après les avis des spécialistes. Les narco-trafiants font tout pour noyer le marché local algérien de cette substance nocive et dangereuse. Les plaques tournantes du trafic de drogue international pourraient trouver dans la destination Algérie une véritable aubaine. "C'est un trafic à géométrie variable qui répond au souci de l'offre et de la demande", indique-t-on. C'est dans cette optique que les responsables algériens s'ingénient à contrecarrer les visées des trafiquants de drogue. "Les trafiquants choisissent l'Algérie pour sa situation géographique avec l'Europe. Nous avons des cas de trafiquants de drogue qui ont voyagé depuis l'Amérique latine", a affirmé un intervenant. Ainsi, l'offre et la demande doivent être sévèrement réprimées tout en favorisant le traitement médical et psychologique envers les toxicomanes. Rendez-vous est pris pour le 28 juin prochain pour passer en revue les résultats de la première phase des travaux de la prévention contre la drogue.

K. REGUIEG-YSSAAD